



# *Procès Verbal de la séance*

## *du Conseil Municipal*

*Vendredi 1er Février 2019*

L'an deux mil dix-neuf, le 1<sup>er</sup> février à 18 heures 30, le Conseil Municipal convoqué le 25 janvier 2019 s'est réuni à la Mairie, dans la salle de ses séances.

La présidence du Conseil Municipal est assurée par Monsieur Dominique BAERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	PROCURATION A	ABSENTS
M. Dominique BAERT, Maire	X			
M. Henri GADAUT	X			
Mme Marie-Christine RINGOTTE	X			
Mme Anne DUQUESNOIS	X			
M. Kamel KHITER	X			
M. Christophe RICCI	X			
Mme Myriam DE SMEDT	X			
Mme Danielle CUCHERE	X			
M. Georges PRPIC	X			
M. Daniel LEFEVRE	X			
Mme Michèle COQUELLE	X			
Mme Juliette KERAUDY	X			
M. Jean VANDOORNE		X	M LEMAY	
M. Robert BEDART		X	M MONRABAL	
Mme Martine LEBLANC	X			
M. Henri CALONNE		X	Mme LEBLANC	
Mme Laurence SUEUR		X	Mme COQUELLE	
Mme Annie CHANTRIE	X			
M. Denis CROIGNY	X			
M. Brice WETE-MATOUBA	X à partir de 18h55			
M. Guy-Noël LEMAY	X			
M. Karl MONRABAL	X			
Mme Nora MILOUDI	X			
Mme Lina DJAFER-CHERIF		X	Mme CHANTRIE	
Mme Zohra REIFFERS	X			
Mme Sylvie ZAIDI	X			
Mme Palma BONTE		X	M BAERT	
Mme Myriam LESTIENNE		X	Mme CUCHERE	
Mme Catherine OSSON		X	Mme DE SMEDT	
M. Michel DEBAETS	X			
M. Jacques DELFOSSE	X			
M. Tarik MEKKI, Secrétaire de séance	X			
Mme Eugénie LECLUSE		X	Mme DUQUESNOIS	
M. Patrick ROUSSEAU	X			
M. Roger ACKERMANN	X			
Mme Marie-Chantal BLAIN	X			
Mme Yolande VANGERMEERSCH	X			
Mme Virginie VERHELLE		X	Mme BLAIN	
Mme Danielle ACQUART	X			
M Bernard DE KETEL	X			
Mme Sandrine DEBLOCK	X			
M. Domenico PULEO	X		Mme DEBLOCK à partir de 19h20	
M. Thierry DUEL	X			

### Monsieur le Maire

Je demande à Monsieur le Directeur Général des Services de procéder à l'appel nominal.

Il y a lieu de procéder à la désignation du secrétaire. Je vous propose au bénéfice de l'âge Monsieur Tarik MEKKI.

Y-a-t-il une objection ? Monsieur Tarik MEKKI est donc désigné secrétaire.

Il y a lieu de valider les procès-verbaux des séances du 15 novembre 2018 et du 20 décembre 2018. Je n'ai pas été saisi d'observations. Y en a-t-il ?

### Monsieur DUEL

Le premier je vais m'abstenir, je n'y étais pas.

### Monsieur le Maire

Je vous comprends. Ça paraît légitime.

Procès-verbal de la séance du 15 novembre 2018 : Adopté à l'unanimité

POUR	:	41 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	1 VOIX M DUEL

Procès-verbal de la séance du 20 décembre 2018 : Adopté à l'unanimité

POUR	:	42 VOIX
CONTRE	:	/ VOIX
ABSTENTION	:	/ VOIX

- Communications (2) :

## GRAND DEBAT NATIONAL

Dans le cadre du Grand Débat National, je vous informe que la municipalité a mis à disposition des habitants des cahiers citoyens dans différents lieux publics (mairie centrale, mairies de quartiers de Beaulieu et Sapin Vert, les 4 foyers logements, la Mission Locale) afin de recueillir leur contribution.

Ces cahiers seront transmis à la Mission Grand Débat National pour le 22 février prochain.

## RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR FAIRE UNE DEMANDE DE PASSEPORT OU DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Comme vous le savez, Wattrelos fait partie, depuis deux ans, des communes retenues pour enregistrer les demandes des CNI en supplément des demandes de passeports. Pour faire face à l'accroissement des demandes de rendez-vous et faciliter la gestion, je vous informe que depuis début janvier, il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne par le biais du site internet de la ville. La solution retenue est facile d'accès et remporte déjà beaucoup de succès.

## MOTION SUR LE NOUVEAU PLAN BUS ILEVIA

Une motion est présentée par la majorité municipale sur Ilévia.

Je passe la parole à Monsieur PRPIC pour l'exposer.

### MOTION SUR LE NOUVEAU PLAN BUS ILEVIA

#### **Présentée par la Majorité Municipale**

Ce lundi 28 janvier, Ilévia a mis en place de nouvelles lignes de bus dans le cadre d'un plan élaboré avec la Métropole Européenne de Lille. Cette mise en place, à la hussarde, sans même que son calendrier ni un plan officiel de l'offre effectivement mise en place n'aient été largement diffusés, n'est pas acceptable sur la forme : les élus et services municipaux n'ont pu remplir leur rôle d'information des usagers.

Le Conseil municipal de Wattrelos réprovoque de telles méthodes qui ne peuvent que susciter incompréhensions et protestations. Alors qu'il y va de la vie quotidienne des wattrelosiens, ceux-ci et leurs élus auraient mérité davantage de communication suffisamment tôt, y compris pour que les usagers puissent faire remonter leurs préoccupations. Ilévia inaugure très mal son nouveau nom : cette pratique du fait accompli laisse aux wattrelosiens et aux élus un goût amer !

Si des échanges avaient eu lieu entre la MEL et les services municipaux au printemps 2018, depuis plus rien n'avait donné à penser, ni plan, ni informations, que les revendications wattrelosiennes n'avaient pas été prises en compte par le prestataire.

Ainsi dans leur réponse du 26 avril 2018 après une réunion technique de la MEL, le 4 avril précédent, les services municipaux de Wattrelos avaient notamment bien précisé :

*« Pour les lignes desservant des établissements scolaires, il est important de veiller à la fréquence et la bonne adéquation des horaires de voyages avec les heures de fonctionnement de ces établissements ».*

*« D'une manière générale, il est souhaitable que la Ville ait connaissance des parcours exacts afin de s'assurer de la compatibilité des itinéraires avec les dispositions de circulations existantes (exemple : itinéraire de la ligne 35 entre l'arrêt Savary et celui de la place Thomas ?) »*

Or, les lignes et cadencements présentés ne répondent pas à ces objectifs.

Aussi, le Conseil Municipal de Wattrelos, intervenant auprès de la MEL et de son prestataire Ilévia :

➤ Exige que soient réexaminés les horaires des dessertes d'établissements scolaires afin de les adapter au mieux aux heures de fonctionnement. Il exige en particulier un cadencement de la ligne 35 plus fréquent et plus adapté aux horaires du collège Pablo Neruda, et que tous les voyages desservent le cimetière de Wattrelos et l'agence Pôle Emploi ;

➤ Demande que soit rétablie une ligne en remplacement de la ligne 37 qui assurait un trajet direct entre Wattrelos, les villes du versant nord-est et le pôle universitaire de Villeneuve d'Ascq. Cet abandon engendre une dégradation de l'offre de service qui pénalise fortement les étudiants, et une solution doit être trouvée en attendant la création d'une ligne en site propre le long de la RD700 ;

➤ Souhaite que soit adaptée la Citadine 5 aux mutations du quartier du Crétnier, avec la prise en compte de son habitat nouveau (lotissement de la Lainière) et en cours de construction sur les franges du site (rue d'Oran). Cette ligne doit notamment s'adapter à l'opération PMRQAD avec la requalification à venir de la rue Castermant.

Y a-t-il des interventions ?

## **Monsieur DUEL**

Une nouvelle offre de transport a été mise en place. Ilevia, le joli nouveau nom de Transpole nous promettait une offre renouvelée et restructurée.

La réalité s'avère cruelle, a fortiori pour les Wattrelosiens. On constate un affaiblissement global du réseau avec la disparition de lignes importantes et des fréquences de bus diminuées.

A Wattrelos, comme le souligne cette motion, nous sommes particulièrement touchés par ces changements.

Cette offre de transport est issue de choix politiques mis en place par M. Darmanin, ex-Vice-président de la MEL chargé des transports.

En effet, lorsque la Délégation de service public a été renouvelée avec Keolis, le marché était clair : faire diminuer de 10% le coût des transports en commun dans la Métropole. On en voit les conséquences aujourd'hui. Ce renouvellement avec Keolis, tous les conseillers communautaires wattrelosiens l'ont approuvé. Qu'ils ne s'étonnent pas des conséquences de leur vote !

La Métropole s'asphyxie de jour en jour. 1700 morts dus à la pollution en 2018. 66 jours de pollution aux particules fines alors que l'OMS en recommande 3 au maximum.

Et comme réponse, c'est l'augmentation des tarifs à l'été 2018, 60 portiques anti-fraude pour un coût de 70 millions et une offre de transport en commun diminuée.

Il est plus que temps de penser à la gratuité des transports en commun dans la métropole. A l'instar de Dunkerque qui a mis en place cette mesure en accroissant l'offre aux usagers.

Il est plus que temps que Wattrelos obtienne des transports en commun dignes d'une ville de 43000 habitants.

A ce sujet, Monsieur le Maire, pouvez-vous nous dire où en sommes-nous des études pour la mise en place d'un tramway dans notre ville comme annoncé par Monsieur Damien Castelain en 2016 ?

Nous approuverons cette motion.

## **Monsieur le Maire**

Je passe la parole à Monsieur GADAUT.

## **Monsieur GADAUT**

La motion présentée rejoint complètement les différents échanges que nous avons eus, en amont, avec les services TRANSPOLE et la MEL.

A savoir, que le 4 avril, lors de la réunion du bassin Roubaisien, avec TRANSPOLE et les différentes communes, les sujets évoqués dans la motion avaient déjà été mis en avant.

Lorsqu'on a eu la réponse au mois de septembre de la MEL, effectivement, certaines demandes étaient bien reprises, à savoir, justement la desserte : Pôle Emploi, la zone du Beck, l'hôpital, St Jo, le Musée... Par contre, la demande vers Villeneuve d'Ascq nous a été refusée.

Alors pour information, Leers et Hem ont eu un rendez-vous.

La MEL et Ilevia regardent si, pour le mois de mai, ils ne mettraient pas en route une ligne. On a demandé que cette ligne, au lieu de partir de Leers, parte de Wattrelos, comme avant, à partir de Beaulieu, pour que justement les étudiants ou les personnes qui travaillent sur Villeneuve d'Ascq ne soient pas obligés de repasser par Eurotéléport.

Sinon la 35 a été modifiée dans son parcours, dessert Néruda en prenant le parcours de la 17 et passe par l'hôpital. Mais la lacune c'est que la moitié des bus s'arrêtent à Beaulieu ce qui fait que le cadencement qui est déjà moins élevé pour la 35 qu'il n'était pour la 17 est encore pire à partir de Beaulieu car c'est un bus sur deux. Là nous avons redemandé à Ilévia et à la MEL de regarder.

Ceci nous ne l'avons su que lundi dernier, soit une semaine avant, lorsque les papiers d'informations ont été déposés en mairie pour la population. Donc les horaires, nous les avons découverts, malheureusement, très tard. C'est pour ça que c'est repris dans la motion.

Sur la MWR elle reprend le Sartel. Là aussi, il y avait un problème de carrefour d'aménagement. On l'a réglé à la dernière minute pour que la MWR puisse passer.

C'est donc bien un dossier qu'on a suivi mais comme le dit la motion, il n'y a pas eu assez d'échanges et la communication a été faite en dernière minute, à la fois, dans la presse sur les parcours mais en toute dernière minute sur les horaires.

### **Monsieur le Maire**

Ce n'est pas Monsieur DARMANIN d'ailleurs, au demeurant, qui a travaillé sur ce secteur-là. Il y a eu des changements de répartitions de compétences à l'intérieur de la MEL depuis plusieurs mois mais peu importe ce n'est pas ça le sujet. Le sujet est une question de fond.

Cette offre de transport nous satisfait-elle ? Soyons francs : tout n'est pas à rejeter dans ce qui y figure. Il y a des améliorations significatives, il y a beaucoup de choses sur lesquelles nous avons été entendus. Pour autant, il y a trois points qui méritent, à notre sens, d'être relevés.

Le premier, c'est incontestable, la communication a été défailante. Quand je dis communication, c'est d'abord l'information à la clientèle et des usagers et même la nôtre. A partir du moment où depuis avril on n'a plus de retour, on fait des propositions et on ne sait pas si nos demandes sont prises en considération, on ne peut pas estimer que cela soit très transparent.

Je n'ignore pas la complexité de la tâche et tant pour les services de la MEL que pour Ilévia d'essayer de concilier les différents points de vue non conciliables. Mais ce n'est pas acceptable, ce n'est pas une bonne méthode. On n'était pas à un mois près et je ne comprends pas pourquoi il faut se précipiter en bousculant les horaires, les cadencements et surtout les parcours et les lignes sans les expliciter.

Donc, la défaillance de la communication est évidente. Je crois qu'il y a un travail à refaire et là on partage la même préoccupation. J'ai regardé en détails les problèmes de liaisons, les dessertes des établissements scolaires ; concernant les établissements hospitaliers on s'est battu là-dessus, pour que l'hôpital, le cimetière, Pôle Emploi soient mieux desservis qu'ils ne l'étaient. Mais il y a des insatisfactions. Quand vous quittez une ligne pour monter dans une autre, les battements peuvent être trop grands ou au contraire trop proches donc il peut y avoir un raté, auquel cas, ça veut dire attendre le suivant, avec des écarts trop importants, ça non plus ce n'est pas acceptable, ça devrait être revu, ça aurait dû être revu en amont.

La troisième remarque, certes, la MEL a voté dans le cadre de sa DSP, toutes sensibilités politiques confondues, une réduction du nombre de kilomètres. Moi, je le dis très clairement, ce n'est pas une ville comme la nôtre, qui a 15 kilomètres de frontière avec la Belgique, et qui n'a ni tramway, ni métro, qui doit subir, de manière homothétique, la même baisse du nombre de kilomètres que les autres. Non, il doit y avoir un traitement spécifique et différencié. Pour cela, j'ai plutôt bon espoir mais la motion essaie de le défendre. Il y a des choses qui doivent être changées, encore une fois, sur les cadencements, sur la desserte de Pôle Emploi, sur la desserte du cimetière. Je pense, en particulier, à la 35 qui s'arrête à Beaulieu et qui mériterait avec un bus sur deux, comme vient d'expliquer Henri, que tous les bus terminent sur la zone industrielle près de Pôle Emploi. Il n'y a pas de raison de s'arrêter à Beaulieu, c'est un manque pour celles et ceux, malheureusement, qui doivent fréquenter Pôle Emploi.

D'où l'intérêt de cette motion et elle sera d'autant meilleure auprès de nos partenaires, qu'elle obtiendra un large accord.

Voilà, j'ai noté que vous la votiez Monsieur DUEL.

Madame DEBLOCK ? Oui tous les deux ?

**Madame DEBLOCK**

Oui

**Monsieur le Maire**

Monsieur ACKERMANN vous voulez rajouter quelque chose ?

**Monsieur ACKERMANN**

Je vais voter cette motion mais je suis un peu perplexe parce que vous avez voté cette DSP à la MEL.

Moi, j'étais présent et je me suis abstenu là-dessus ; la baisse des cadences, de dessertes était clairement indiquée dans cette DSP, c'est d'ailleurs pour ça que je me suis abstenu.

Vous l'avez voté puis maintenant vous nous sortez une motion, j'avoue ma perplexité, c'est un peu paradoxal !

**Monsieur le Maire**

Non, vous n'avez pas entendu ce que j'ai dit ?

Dans la délibération on n'évoquait pas la baisse des cadencements, il y était évoqué la réduction du nombre de kilomètres...

**Monsieur ACKERMANN**

On appelle cela une baisse des cadencements.

**Monsieur le Maire**

Pas nécessairement. Le nombre de kilomètres c'est une suppression de dessertes. Vous ne faites pas de suppressions de dessertes dans une ville qui n'a ni tramway, ni métro.

Mais si c'est pour nous dire que vous étiez quelqu'un de très éclairé, nous l'avons retenu.

Donc concrètement, vous la votez ou non ?

**Monsieur ACKERMANN**

Oui je la vote mais j'avoue que votre position est assez paradoxale.

**Monsieur le Maire**

Si vous ne comprenez pas mes positions, ça m'honore plutôt.

Madame BLAIN vous la votez aussi ?

**Madame BLAIN**

Bien sûr.

**Monsieur le Maire**

Je mets aux voix la motion proposée conformément à l'article 27 du règlement intérieur.

POUR : 42 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

Je soumetts à l'Assemblée l'organisation suivante des débats sur les projets de délibérations concertée avec les Présidents de Groupes :

- 1 intervention du groupe « Les Républicains » sur le rapport n° 4
- 1 intervention du groupe « Avec vous Wattrelos ouvertement à gauche » sur le rapport n° 4
- 1 intervention du groupe « Wattrelos Bleu Marine » sur le rapport n° 4
- 1 intervention de Monsieur ACKERMANN sur le rapport n° 4 et des explications de vote

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Que ceux qui sont POUR lèvent la main

POUR : 42 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

### **18H55 : Arrivée de Monsieur Brice WETE-MATOUBA**

#### **Appel de l'ordre du jour**

Les rapports présentés ont été soumis à l'examen de la Commission Finances/Administration Générale.

#### **Rapport n° 1 : Monsieur Daniel LEFEVRE**

***Rapport n° 1 – Création de la dénomination « rue Vandendriessche » en remplacement de la dénomination « impasse Vandendriessche »***

Dans le cadre de la requalification du Centre-Ville de Wattrelos, une importante opération de construction comprenant une résidence Services Séniors de 100 logements, 18 logements collectifs et 19 maisons individuelles a démarré sur l'ancien site de la société SOCOWA.

Une voie interne à l'îlot desservira ces différents programmes et viendra prolonger l'impasse Vandendriessche permettant ainsi la liaison entre la rue Georges Philippot et la rue des Lys. Dans un souci de lisibilité de cette nouvelle trame viaire, il apparaît souhaitable de supprimer la dénomination « impasse Vandendriessche » devenue obsolète et de la remplacer par une nouvelle dénomination.

Il est proposé de la dénommer : rue Vandendriessche.

L'Administration Municipale propose au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur cette nouvelle dénomination.

#### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 1 – Création de la dénomination « rue Vandendriessche » en remplacement de la dénomination « impasse Vandendriessche »

POUR : 43 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX



## **Rapport n° 2 : Monsieur Guy-Noël LEMAY**

### ***Rapport n° 2 – Cimetière Métropolitain – Convention de gestion avec la Métropole Européenne de Lille***

La Métropole Européenne de Lille souhaite, aujourd'hui, transférer, à la commune, en complément des missions déjà exercées, les travaux de maintenance et d'entretien courant des aménagements (espaces verts, columbarium, jardin du souvenir) et des réseaux.

Une allocation annuelle sera versée l'année N à la commune.

La commune a sollicité la MEL pour revoir quelques éléments de la convention.

C'est pourquoi il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet sous réserve de certaines dispositions détaillées dans la délibération.

## **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 2 – Cimetière Métropolitain – Convention de gestion avec la Métropole Européenne de Lille

POUR	: 43	VOIX
CONTRE	: /	VOIX
ABSTENTION	: /	VOIX

## **Rapport n° 3 : Monsieur Karl MONRABAL**

### ***Rapport n° 3 – Acquisition licence IV par la Commune***

La commune est devenue propriétaire de l'immeuble sis 22 rue Jean Jaurès à Wattrelos par jugement d'adjudication en date du 5 décembre 2018.

Ce bâtiment abrite un café-bourloire inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Un bar-brasserie baptisé « l'Etaque », y était installé jusqu'au 31 décembre 2018.

La gérante de cet établissement, Madame Emilie Roeting, est propriétaire d'une licence IV de débit de boissons.

Dans le cadre de la reprise des actifs, le mandataire financier a sollicité la commune pour la reprise de la licence IV.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et Code de la Santé Publique, la notion d'intérêt public permet aux communes de reprendre un commerce et notamment un débit de boissons en cas de carence ou insuffisance de l'initiative privée.

La commune souhaite acquérir cette licence afin, d'une part de favoriser la reprise de l'établissement et le maintien de ce pôle d'animation locale et, d'autre part, de conserver cette licence sur la commune. Une proposition de rachat de 5 000 euros a été faite au mandataire judiciaire en charge de la liquidation. Celui-ci a opéré aux consultations nécessaires à cette reprise. Une ordonnance doit être rendue par Monsieur le Juge Commissaire près le Tribunal du Commerce de Lille Métropole.

Par suite, après acquisition, la licence IV pourra être mise à disposition d'un futur exploitant d'un bar-brasserie sur le site.

L'Administration Municipale propose au Conseil Municipal de :

➤ Se prononcer favorablement sur l'achat par la commune de la licence IV pour 5 000 euros sous la condition de l'obtention de l'ordonnance susvisée favorable à cette reprise,

➤ Autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à l'acquisition et à la mise à disposition de la licence.

**Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 3 – Acquisition licence IV par la Commune

POUR	: 43	VOIX
CONTRE	: /	VOIX
ABSTENTION	: /	VOIX

**Rapport n° 4 : Monsieur le Maire**

***Rapport n° 4 – Débat d'Orientations Budgétaires***

Vous avez reçu le rapport sur les orientations budgétaires. Pour vous en rappeler les grandes lignes, je vous propose une présentation numérique.

**PRESENTATION ROB**



**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**  
**2019**

## **ROB 2019**

- Dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget Primitif, le Conseil doit s'exprimer sur les orientations financières de la collectivité, avec l'appui d'un Rapport d'Orientations Budgétaires.
- Ce Rapport dresse le constat du contexte global, international, national et local dans lequel s'élabore le budget. Il permet de préciser la stratégie financière suivie et l'évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes qui en découle. Il est le support d'un débat où chaque sensibilité du Conseil peut exprimer ses préférences et ses choix.
- Dans ce cadre, les données chiffrées présentées sont évidemment prévisionnelles sur la base des informations connues. Elles peuvent donc être corrigées lors du vote du Budget 2019.

Réaliste et prudente, la Majorité municipale affirme d'entrée vouloir poursuivre en 2019 la **Stratégie financière « hexagonale »** conduite depuis le début du mandat ; « hexagonale » car **elle a 6 côtés** :

- obtention du meilleur autofinancement raisonnablement possible (pour assurer une autonomie financière suffisante, un équilibre durable des comptes, et un levier adapté au financement des investissements voulus)
- pour cela, un volontarisme dans la maîtrise des dépenses
- mais aussi, une politique de renforcement à terme des ressources fiscales propres (activités économiques, logements supplémentaires)
- avec un réalisme dans le calendrier des investissements, en veillant à mobiliser les soutiens d'autres collectivités et de partenaires
- tout en conduisant un désendettement progressif
- avec un postulat : la stabilité fiscale (depuis 10 ans)

Nicolas Boileau « *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement* »

- I. LE CONTEXTE ECONOMIQUE GLOBAL : LA CROISSANCE MONDIALE S'ESSOUFFLE**
- II. LE CONTEXTE LEGISLATIF : LA LOI DE FINANCES 2019 PRESERVE LES COMMUNES**
- III. WATTRELOS POURRAIT CONNAITRE EN 2019 UNE BAISSSE CONJONCTURELLE DE SES RECETTES**
- IV. « L'ACCIDENT REDOUTE » SE PRODUIT HEUREUSEMENT SUR UNE SITUATION FINANCIERE ASSAINIE ET RENFORCEE**
- V. UN BUDGET 2019 SERIEUX ET VOLONTAIRE**
- VI. QUI S'INSCRIT DANS UNE STRATEGIE EN PROFONDEUR DE CONSOLIDATION DE L'ASSISE FINANCIERE DE LA VILLE**

## I – TOUCHÉE PAR LE PROTECTIONNISME, LA CROISSANCE MONDIALE S'ESSOUFLE

- **La croissance mondiale s'essouffle en raison des tensions :**
  - En 2019, elle plafonnerait à 3,7 % comme en 2018, conséquence notamment du ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et en Chine en guerre commerciale.
  - C'est que les économies émergentes marqueraient aussi le pas, à 4,7%, sauf en Inde qui poursuit sa dynamique (7,8% en 2019).
  - Tandis que les économies dites « avancées » fléchiraient : 2,1 % en 2019 (au lieu de 2,2 % en 2018),
- **La croissance européenne connaît un passage à vide :**
  - Resserrement de la politique monétaire de la BCE pour freiner l'inflation, Brexit, ralentissements en Italie et en Allemagne, chute brutale de la production industrielle en fin d'année en Italie, Allemagne, Espagne et France.
  - Même si les deux derniers trimestres de l'année 2018 sont décevants, la croissance de la zone euro aura été de 2,2 % en 2018 (2,4 % en 2017), et pourrait fléchir à 1,9 % en 2019
  - Dans l'absolu, ce n'est toutefois pas un mauvais chiffre, car le chômage continue de baisser (8 %), et l'inflation revient en-dessous de sa cible de 2 %.
  - Evidemment, ce « coup de mou » européen n'est pas sans impacter l'économie française.

- **En France, une croissance un peu moins rapide, mais de bons fondamentaux**

- Après son embellie à + 2,3% en 2017 (la plus forte hausse du PIB depuis 10 ans !) la croissance, qui a marqué le pas au 1<sup>er</sup> semestre, s'appuie en revanche au 2<sup>nd</sup> semestre, malgré les conséquences négatives sur l'activité des mouvements sociaux des dernières semaines, sur de bons fondamentaux :
  - investissement des entreprises, qui va être stimulé par les mesures de trésorerie
  - consommation des ménages en rebond, stimulée par les mesures de pouvoir d'achat (baisse de cotisations sociales, baisse de la taxe d'habitation), auxquelles s'ajoutent celles engagées en réponse aux gilets jaunes par le Président de la République
  - hausse des exportations, malgré le ralentissement de la croissance mondiale.

La prévision serait donc de +1,5 % en 2018, et de +1,7 % en 2019.

- Si le déficit public est revenu à 3,2 % du PIB en 2019 (conséquence des mesures conjoncturelles), il devrait être à 1,8 % du PIB en 2020.
- Tandis que l'inflation ralentit et que les taux d'intérêt restent bas, la création d'emplois reste dynamique, et le taux de chômage poursuit sa décrue à 8,9 % fin 2018 (8,7 % prévus fin 2019). Ainsi, cf. derniers chiffres publiés, le nombre de chômeurs a nettement diminué au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 (- 42 000, soit - 1,1 %). Le nombre de demandeurs d'emploi est à son plus bas niveau depuis mi-2014.

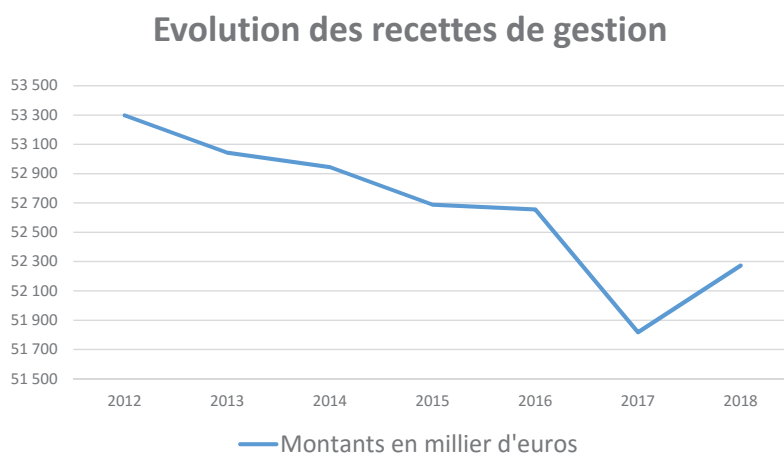


## **II – POUR LA 2<sup>ème</sup> ANNEE CONSECUTIVE, LA LOI DE FINANCES POUR 2019 CONTINUE A PRÉSERVER LES COLLECTIVITÉS LOCALES**

- **Les concours financiers globaux aux collectivités restent stables**
  - Le Prélèvement sur Recettes en faveur des collectivités locales se monte à 40,48 Mds €, en très légère augmentation de 0,6% par rapport à 2018.
  - La Dotation Globale de Fonctionnement, fixée à 26,95 Mds €, est maintenue à son niveau 2018. Ce maintien est la contrepartie d'une contractualisation sur la limitation à + 1,2 % de la hausse des dépenses pour les 322 collectivités les plus importantes (Wattrelos n'est pas concernée).
- **La péréquation en faveur des communes pauvres progresse encore**
  - Au sein de la DGF, la Dotation de solidarité urbaine augmente à nouveau de + 90 M€ à 1,60 Mds € (+5,9%).
  - Le montant du FPIC est inchangé à 1 Md€.
- **Le soutien à l'investissement local perdure**
  - Le FCTVA progresse légèrement (+0,7%) en raison du regain d'investissements.
  - La Dotation de soutien à l'investissement local, créée en 2016, est maintenue et s'élève à 570 M€.
- **La 2<sup>ème</sup> étape de la suppression de la taxe d'habitation**
  - Le dégrèvement passe à 65 % en 2019 (après 30 % en 2018) sous conditions de ressources, intégralement compensé pour la commune.

### III – WATTRELOS POURRAIT CONNAITRE EN 2019 UNE BAISSE CONJONCTURELLE DE SES RECETTES

1/ Pour Wattrelos, la tendance structurelle ces dernières années a plutôt été à la baisse de ses recettes



Les recettes totales d'exploitation de la ville sont ainsi passées de 53,30 M€ en 2012 à 51,82 M€ en 2017 (soit -1,5 M€). La cause en est la baisse des dotations de l'Etat qui sont passées de 22,60 M€ à 20,13 M€ sur la période (2012-2018), en baisse de près de 2,5 M€. Depuis la Loi de Finances pour 2018, cette diminution s'est interrompue du fait de la volonté gouvernementale de stabiliser les dotations aux collectivités locales. A l'inverse donc, les recettes totales de la ville se sont ainsi redressées à 52,27 M€ en 2018, première hausse depuis 2012.

2/ En 2019, les principales Dotations de l'Etat sont en progression pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive

- La Dotation forfaitaire se stabilise 8 350 k€
- La DSU évolue comme en 2018 (+ 217 k€) 7 730 k€
- La DNP devrait légèrement baisser, comme en 2018 (- 23 k€) 920 k€

La DGF pourrait donc croître de + 190 k€, à 17 M€ (+ 1,1 %), après + 1,06 % en 2018 et - 1,07 % en 2017

Ce sont là nos prévisions, bien sûr. Mais ces prévisions sont sérieuses et prudentes. Pour apprécier ce travail, il est parfois utile de regarder dans le rétroviseur, et de voir comment s'est réalisé ce que nous avons annoncé.

(en k€)	<u>Prévisions ROB 2018</u>	<u>Réalisé</u>	
DF	8 350 k€	8 353 k€	→ à 0,006 % près !
DSU	7 478 k€	7 512 k€	
DNP	890 k€	943 k€	

3/ Malheureusement pour des raisons techniques au final les recettes exogènes de la ville pourrait baisser de l'ordre de – 100 k€ car :

- Retour du FPIC à l'ancienne clé de répartition avec la MEL : - 171 k€
- Les variables d'ajustement de la DGF (compensations d'exonérations fiscales)...  
s'ajustent : - 112 k€

**4/ Côté recettes fiscales, à l'effet favorable de la revalorisation des valeurs locatives répond le sévère impact négatif de la démolition de La Redoute**

- Les recettes 2018 sont conformes aux prévisions du BP = 18 925 k€
- La revalorisation des valeurs locatives est de 2,2% = + 416 k€
- Des rôles supplémentaires suite à la correction des valeurs locatives d'entreprises sont attendus = + 400 k€

**Ce sont donc plus de 19 740 k€ que la Ville aurait pu toucher en 2019**

**MAIS**

La démolition du site historique de La Redoute engendre une perte de produit fiscal =

- 850 k€

**Au final, la fiscalité directe pourrait baisser de - 33 k€ à 18 891 k€**

**NOTONS**

Que si la démolition de La Redoute coûte cher à la ville, la dynamique des autres bases (nouvelles entreprises, nouveaux logements, revalorisations) permet à Wattrelos d'amortir le choc.

## 5/ Et comme il n'y a guère à attendre des autres recettes...

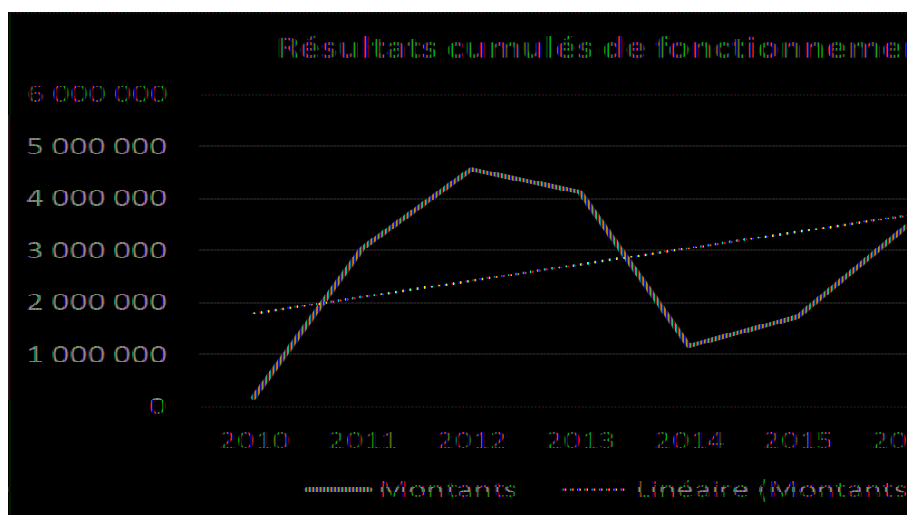
- En provenance de la MEL :
  - L'Attribution de Compensation ne change pas = 6 962 k€
  - La Dotation de Solidarité Communautaire progresse très faiblement de + 120€ 961 k€
  
- Les droits de mutation 2018 prévus à 780 K€ au BP se terminent à 873 K€. Dans la foulée d'un certain dynamisme immobilier on peut prudemment anticiper une recette 2019 = 890 k€
  
- Le FDPTP, autrefois sanctuarisé mais devenu variable d'ajustement au niveau départemental, est en baisse depuis 3 ans. On anticipera donc une nouvelle baisse = 350 k€

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
649 002	649 002	649 002	541 202	519 202	399 307	350 000

**Au total, il est raisonnable de penser que les recettes de la ville, toutes confondues, baisseraient en 2019 dans une fourchette comprise entre 100 et 200 K€**

## IV – « L'ACCIDENT REDOUTE » SE PRODUIT HEUREUSEMENT SUR UNE SITUATION FINANCIERE ASSAINIE ET RENFORCEE

- Le résultat de gestion est en progression depuis 5 ans



En 2018, les recettes réelles de la ville ont légèrement progressé à 52,3 M€, tandis que les dépenses réelles baissaient à 49,4 M€ sous l'impulsion d'une diminution accrue des charges globales de personnel. Le résultat de fonctionnement 2018 est supérieur à 2 M€, et le résultat cumulé à fin 2018 supérieur à 5,6 M€ (il était de 1,15 M€ à fin 2014).

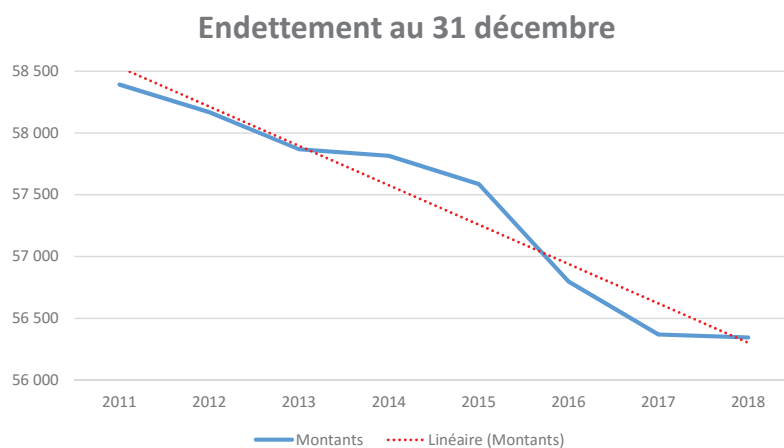
- **Les dépenses de personnel sont contenues en-deçà des prévisions**

- C'est la clé de la maîtrise du budget pour dégager l'épargne nécessaire au financement des investissements.
- Préconisée à 700 k€ dans le ROB 2018, la baisse aura finalement été de 1.057 k€ en 2018. Les dépenses de personnel ressortent à 34,48 M€ en 2018 (au lieu de 35,54 M€ en 2017).

- **La dette est gérée rigoureusement**

- Au 31 décembre le taux d'intérêt moyen de la dette ne cesse de baisser. Il est passé de 3,453 % en 2017 à 3,343 % en 2018 ⇒ Les emprunts structurés ne sont pas toxiques !
- Par pure prudence, à l'approche du Brexit, un emprunt dont le taux est structuré avec la Livre Sterling a été renégocié sans indemnité à des conditions avantageuses :
  - Le taux structuré (mais jamais dégradé) minimal de 4,35% a été renégocié à un taux fixe de 3,96%.
  - La durée du prêt a été allongée pour baisser l'annuité de la dette, passant de 470 K€ à 309 K€, dégageant ainsi des marges de manœuvre supplémentaires pour le budget communal.

- Le stock de dettes diminue régulièrement depuis 8 ans, passant de 58,39 M€ au pic de 2011 à 56,34 M€ en 2018 (- 2,05 M€).



- **Les perspectives d'avenir sont prometteuses**

De grands chantiers auront des conséquences positives sur les ressources fiscales :

- Au plan économique, ce sera la construction en cours à la Martinoire d'une plateforme logistique de 130.000 m<sup>2</sup> et les futurs projets sur la Lainière et sur la zone du Winhoute.
- Au plan de l'habitat, la construction de 1000 logements a commencé en Centre ville, d'autres suivront sur le site de la Lainière.



## **V – UN BUDGET 2019 SERIEUX ET VOLONTAIRE**

### **1/ Sérieux car a minima les dépenses de fonctionnement devront s'adapter à la baisse des recettes**

- **Malgré les revalorisations et recrutements, un fléchissement des charges globales de personnel est possible**
  - L'incidence en année pleine des départs en retraite de 2018 se manifeste, et ce d'autant plus que grâce à la modernisation des services et des réorganisations, les remplacements ne sont pas systématiques.
  - En revanche, la Police Municipale verra un accroissement de ses effectifs.
  - Aussi, après une baisse de plus d'1 M€ en 2018, il n'est pas déraisonnable d'envisager une économie nette de 200 K€ en 2019.
- **Conséquence du désendettement, les charges financières chutent à nouveau**
  - Estimées à 1,79 M€ en 2019, elles auront baissé de près 200 K€ en 2 ans, de 500 k€ en 5 ans, et de 700 k€ en 7 ans.
  - Les nouveaux emprunts qui seront levés, compris entre 2,6 et 2,7 M€, seront inférieurs au remboursement de la dette. Le désendettement se poursuivra. Fin 2019, le stock sera inférieur de 2,4 M€ à celui de fin 2011.
- **Dans ce cadre les subventions aux associations seront stables**

## **2/ Volontaire, car les dépenses d'investissement s'inscriront dans le cadre de nos capacités et de nos engagements**

- **Les grands chantiers sont connus**

- La rénovation de la salle de sports Victor Provo entre dans sa 2<sup>e</sup> phase (705 k€ dont 270 K€ subventionnés par la MEL et la DSIL)
- La réalisation du terrain synthétique du Crétinier, retardé, pour 720 k€, dont la demande de subvention de 280 k€ au Département est en attente de décision pour ce printemps
- La poursuite du programme d'accessibilité des bâtiments publics (200 à 250 k€) subventionnés par la DSIL à hauteur de 70 à 80 k€
- Le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection pour 200 k€ subventionnés par la MEL
- Un nouvel ossuaire au cimetière du Centre pour 45 k€

- **L'entretien du patrimoine est nécessaire**

- Toiture école Jean Macé, suite et fin pour 100 k€
- Salle des jeux de tradition pour 50 k€ (1<sup>ère</sup> phase)
- Renouvellement du matériel roulant pour 150 k€
- Diagnostic avant travaux de l'église Saint-Maclou pour 50 k€
- Nouvelles fresques par nos artistes locaux pour embellir la ville

- **La salle de spectacles sera engagée avec une première phase d'1 M€ financés prorata temporis à hauteur de 400 k€ par la MEL, et dans l'attente des autres décisions officielles à venir du Département et de la Région**

## **VI – UN BUDGET 2019 QUI S’INSCRIT DANS UNE STRATEGIE DE CONSOLIDATION DURABLE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE**


### **1/ Des fondamentaux vertueux de la construction budgétaire**

- **Pas d’augmentation des taux d’imposition**
  - Pour la dixième année consécutive
- **Baisse de 65 % de la taxe d’habitation pour les contribuables éligibles**
  - Entièrement compensée pour la ville
- **Baisse de l’endettement**
  - Pour la huitième année consécutive
- **Consolidation de l’autofinancement**
  - L’excédent de fonctionnement cumulé est en hausse pour la cinquième année consécutive

## 2/ Un travail en profondeur pour donner à la ville une meilleure assise financière

L'examen des soldes intermédiaires de gestion est instructif.

Les chiffres du mandat en cours (en M€)

	<u>2013</u>	<u>2018</u>	
Recettes	53,04	52,27	- 0,77 M€
Dépenses	49,50	47,55	- 1,95 M€
Intérêts	2,28	1,87	- 0,41 M€
Résultat d'exploitation	3,54	4,73	+ 1,19 M€
Epargne Brute	1,45	2,94	+ 1,49 M€
Epargne Nette	- 1,15	+ 0,13	+ 1,28 M€

- Une épargne brute x2
- Une épargne nette clairement positive
- La ville paie 410 k€ de moins d'intérêts/ans à ses banquiers
- La dette a diminué régulièrement pour, au final, plus de 2 M€



- C'est donc bien une stratégie financière sérieuse, méthodique, progressive mise en œuvre, et elle porte ses fruits.
- Elle aura permis à la ville :
  - d'amortir les chocs de pertes de recettes (dotations de l'Etat, Redoute)
  - de consolider son assise financière
  - de préserver ses services publics et de poursuivre des investissements
  - dans l'attente que Wattrelos perçoive les nouvelles ressources qui lui donneront les bases pour de nouveaux services et projets.

## 19H20 : Départ de Monsieur PULEO

### Monsieur le Maire

Voilà mes chers collègues dans quel état d'esprit notre majorité travaille, voilà aussi ses résultats, reste maintenant la stratégie, à faire des choix de dépenses, en fonctionnement et en investissement.

Ce sera l'objet du budget 2019, un budget que je vous propose, sous réserve, de voter si vous en avez convenance le 21 mars prochain.

J'ai été saisi de demandes d'intervention de :

- Monsieur ACKERMANN
- Madame BLAIN
- Madame DEBLOCK
- Monsieur DUEL

### Monsieur DUEL

Je suis très heureux de pouvoir participer à ce débat. Certes, ce n'est pas celui désiré par Emmanuel Macron, mais je ne doute pas que la référente LREM de ce grand débat aura un engagement sans faille pour faire vivre ce grand moment de participation citoyenne dans tous les quartiers de notre ville. Même si le doute m'étreint puisque, comme l'a dit Jean Gadrey, ce grand débat risque plutôt de ressembler à « vous pouvez répondre ce que vous voulez à mes questions, pourvu que ce soient mes réponses. »

Venons-en à ce débat d'orientation budgétaire.

Avouons d'abord les efforts sémantiques. Après, en 2018, le « freinage de l'évolution tendancielle des dépenses » ce qui, concrètement, voulait dire baisse des dotations, cette année nous avons droit, à la page 10, à un stupéfiant « l'exercice 2019 ne sera donc pas aussi pire qu'il aurait pu l'être ». Si, on cherche un exemple pour tarabiscotage, le voilà !

Vous nous dites que les fondamentaux économiques de la France restent bons...

Mercredi, pendant que Bruno Lemaire essayait de souligner la robustesse de l'économie française, les commentateurs s'inquiétaient, eux, de ses mauvaises performances. Selon l'Insee, la croissance du PIB aurait plafonné en 2018 à 1,5 %, après un fort ralentissement au dernier trimestre à 0,3 %. Très loin des 2,3 % mesurés en 2017. Et au-dessous du 1,7 % espéré en 2019 par l'exécutif.

La consommation est dramatiquement au point mort, avec seulement + 0,8 % en 2018. « C'est proche de ce qu'on avait en période d'austérité », observe l'OFCE. D'autres signaux sont au rouge : l'investissement a ralenti en dépit de l'allègement des impôts des riches et du capital censé profiter à la croissance, tout comme les exportations (+ 3,1 %, contre + 4,7 %). De quoi faire douter jusqu'aux plus libéraux. « Le verdict est tombé, l'effet Macron a fait pschitt », résumait un responsable du cahier économie d'un journal gauchiste : le Figaro.

En effet, les fondamentaux économiques restent bons...

Vous nous annoncez que les dotations aux collectivités ne baissent pas. Ceci dit, elles n'augmentent pas non plus, et c'est déjà en soi une très mauvaise nouvelle.

Sauf que, la FDPTP est largement en baisse. Les départements ne font que répartir ce fonds qui est destiné à des communes dites « peu aisées financièrement ». Ce fonds est en baisse de 49 millions d'euros. C'est donc bien une baisse de dotation de l'Etat.

Depuis Sarkozy, ces dotations sont soit bloquées, soit en baisse. C'est intolérable pour les Wattrelois, pour les services à rendre aux Wattrelois.

« Alors oui, il faut dénoncer la stratégie suivie par le Gouvernement en matière de collectivités locales, car ces dernières ne sont que la variable d'ajustement d'un budget de l'Etat qu'on prive de recettes fiscales, en totale inutilité économique. Pour favoriser les intérêts particuliers de ses électeurs riches et rentiers, le Pouvoir affaiblit les ressources qui œuvrent à l'intérêt collectif, il freine les investissements qui donnent à notre économie son efficacité et qui améliorent les conditions de vie. Ce gouvernement n'a qu'une politique pour nos collectivités : le garrot ! ». Je ne me lasse pas de vos propos du temps du premier ministre Fillon.

« La situation de la ville est saine et prometteuse » dites-vous encore.

Pourtant, l'article de Mediacités, paru en Novembre, nous dit exactement le contraire : « La Cour régionale des comptes déplore n'avoir trouvé aucune prévision, ni aucun éclairage prospectif, que ce soit en fonctionnement ou en investissement » et « aucun plan pluriannuel d'investissement ». Autrement dit, Wattrelos navigue à vue. Problème : les récifs ne sont pas loin... La capacité de désendettement, qui indique le nombre d'années dont aurait besoin théoriquement la collectivité pour rembourser sa dette, si elle y affectait toutes ses ressources disponibles atteint 33 ans en 2017, alors que la prudence recommande de rester aux alentours de 10 ans. Des pointes à 15 ans sont envisageables, pour absorber de gros investissements. Mais ils font cruellement défaut à Wattrelos, dont le patrimoine part à vau-l'eau, à cause de la situation financière tendue. » On est très loin de votre vision prometteuse, non ?

De plus, on entérine un nouveau prêt en remplacement d'un emprunt toxique. Cela devrait être une bonne nouvelle, même si ce nouveau prêt a une durée de 20 ans, soit 6 de plus que le précédent...

Où est donc la stratégie financière prometteuse reposant sur 3 piliers (comme souligné page 12 et 13) ? Ces 3 piliers seraient plutôt enlisés dans un béton de très mauvaise qualité, tel celui de notre regrettée et indispensable piscine.

Comme toujours, le personnel sera impacté par ce budget. Le pouvoir d'achat des agents est en berne, les conditions de travail se dégradent, or ces agents sont toujours une simple variable d'ajustement au moment des choix budgétaires.

Notre commune aura des investissements indignes d'une ville de 43000 habitants : rénovation de Victor Provo, terrain synthétique du Crétinier (ceci sous couvert d'engagement du département). Le minimum sera fait pour entretenir notre patrimoine. Rien n'est encore très clair sur la création d'une salle de spectacles.

« L'exercice 2019 ne sera donc pas aussi pire qu'il aurait pu l'être » disiez-vous. Permettez-moi, de corriger, dans le style de votre pensée complexe : « l'exercice 2019 ne sera donc pas aussi meilleure que vous tentiez de faire croire qu'il aurait pu l'être ».

### **Madame DEBLOCK**

De nombreuses années seront nécessaires à la commune pour théoriquement rembourser sa dette !

Rien que dans cette phrase tout est dit ! L'avenir ou plutôt le triste devenir de cette commune est tracé !

Alors qu'une bonne gestion, un comportement responsable présagerait de rester aux alentours de 10 ans, voire 15 ans si les comptes de la ville nécessitent l'absorption de gros investissements !

Alors que Wattrelos n'investit plus, elle affiche les comptes d'une commune à l'investissement pharaonique !!

Cherchons l'erreur !

Wattrelos ne survit qu'avec les dotations de l'Etat ! Tel un allocataire social, vous attendez les « pépettes » de l'Etat pour bouger le petit doigt !

Les Wattrelosiens ont fait confiance à une équipe en place depuis trop d'années.

Je ne vous incrimine pas, car vous avez déjà en 2001 hérité d'une ville mise à mal. Cependant il aurait fallu dès votre installation mettre en place des méthodes drastiques d'économies. Ce n'est pas populaire et vous n'avez pas fait ce choix.

Votre vue du socialisme a ruiné notre ville. A votre arrivée en 2001, la dette était de 34 millions d'euros. Elle a atteint 59 millions d'euros en 2008. Elle est à ce jour de 56,3 millions d'euros. Votre électorat coûte cher !!!

Mais la situation financière de la ville est saine et prometteuse dites-vous ? C'est ma onzième année au conseil municipal, c'est donc la onzième fois que je vous fais les mêmes reproches ! Où est donc le vrai du faux ?

Pas d'augmentation des impôts locaux ?? Fort heureusement, nous sommes au taquet !  
Baisse de 65% de la taxe d'habitation ?? Vous n'y êtes pour rien c'est l'Etat !  
Baisse de la dette ?? « Oui ! Une cacahuète ! »

Les Wattrelosiens ne sont plus dupes ! Ils savent, ils vivent, ils souffrent ! Ils parlent .....

Ils souffrent de l'enclavement de la ville, ils souffrent de la situation économique, ils se moquent bien de votre salle de spectacle, de vos nouvelles constructions en masse. Ils veulent jouir de leur travail et de leurs contributions aux impôts locaux, ils veulent vivre dans des logements décentes. Ils veulent une piscine ! Ils peuvent l'oublier je sais et pourtant...

Nous avons perdu 30 ans de redressement des dépenses communales pour aujourd'hui vivre sainement ! Le mal est fait.

L'état d'esprit des Wattrelosiens, des Français en général est troublé ces derniers mois, car ils ne se sentent plus respectés.

Non, il ne suffit pas aux sans dents gaulois et réfractaires de traverser le trottoir pour trouver du travail, non il ne suffit pas de travailler pour pouvoir se payer un costard !

Ils en ont ras le bol des politiques qui font mine de se soucier des plus modestes pour les abuser ou leur faire l'aumône pour les anesthésier.

### **Madame BLAIN**

Je passerai sur l'économie mondiale, on apprend ce matin que Monsieur TRUMP va rencontrer le dirigeant chinois. Ils vont faire leur petite tambouille et ça ne changera pas grand-chose pour les petits Wattrelosiens que nous sommes.

Je lis que la France s'en sort mieux parce que la politique fiscale et budgétaire du gouvernement demeure inchangée. Ca dépend pour qui ! On parle beaucoup de mollesse dans ce rapport (entre les Etats-Unis et la Chine – mollesse de la production industrielle) et à la page suivante, c'est la France qui a un coup de mou. J'ai envie de dire, allez, allez, les grands de ce monde, va falloir se ressaisir-là !

Mais, heureusement, Wattrelos, elle au moins, reste dynamique (« lol »).



La loi des finances 2019 préserve les communes. Le rapport dit que, concernant les recettes fiscales de taxes foncières des entreprises, il n'y a pas de visibilité dans l'immédiat, nous en concluons que vous naviguez à vue.

Pour l'instant, nous attendons les retombées du 2<sup>ème</sup> semestre 2018, suite à la suppression de la taxe d'habitation, en espérant une dynamique pour l'investissement des entreprises.

Des dotations aux collectivités locales sont préservées, à condition de s'engager à ne pas augmenter les dépenses. Peut-on compter sur vous ? Car j'ai bien compris que vous alliez refaire un emprunt (mais bien sûr dans la limite où c'est bien encadré).

Heureusement, vous avez enfin renégocié un des prêts dit toxiques, rallongeant, certes la durée de remboursement, mais allégeant les créances.

C'était sûrement en prévision du phénomène « Redoute », seriez-vous enfin sur la bonne voie ?

L'autofinancement, quant à lui, est quasi inexistant.

Heureusement la DGF et la DSU sont en hausse, on suppose que c'est pour compenser les exonérations fiscales ! Finalement, les perfusions sont saines et sauves. Mais un malade ne peut pas vivre éternellement sous perfusions, tous les médecins vous le diront.

Justement, Monsieur le Maire, je note qu'il est question de transférer la totalité des taxes foncières aux communes. « Why not ». Pouvez-vous nous en dire plus, s'il vous plaît, sur cet impôt national, type CSG pour les départements ou TVA pour les régions ? Avez-vous plus d'infos via le Préfet peut-être ?

La dotation forfaitaire reste équivalente, heureusement. Comme il est spécifié : l'idéal serait que la dotation nationale de péréquation soit identique à l'année dernière. Seul, l'avenir nous le dira.

En comparant la précision du ROB 2018 et ce qui a été finalement réalisé en 2019, la persévérance est de mise.

Avec l'exonération de 30 % de taxe d'habitation cette année, et je ne m'en plaindrai certainement pas ! Le manque à gagner serait amorti par l'augmentation de 2,2 % des valeurs locatives foncières. Il n'empêche que cette année (2019), ce ne sera pas le cas, puisqu'une nouvelle baisse arrive. C'est pourquoi, nous attendons tous, avec beaucoup d'impatience, les retombées des nouveaux logements et l'arrivée de nouveaux Wattrelosiens pour faire revivre cette ville qui le mérite.

Et j'en terminerai par cette phrase, je vous cite : « Même s'il est contraint, l'exercice 2019 ne sera pas aussi pire qu'il aurait pu l'être ».

### **Monsieur ACKERMANN**

Monsieur le Maire, Mes Chers Collègues,

Un bel exercice d'enfumage que ce débat d'orientations budgétaires, tant il s'agit d'un exercice de style obligé par la loi.

Comme le grand débat, ce débat d'orientations budgétaires ne sert strictement à rien. En effet, un débat suppose un échange, de l'écoute et la prise en compte des éléments avancés par chaque interlocuteur, ici il n'en est rien.

Lors du dernier conseil municipal, vous évoquiez ce DOB, Monsieur le Maire, en indiquant « que le présenter à notre assemblée tardivement n'était pas très important puisque ce DOB par rapport au budget était, et je vous cite « homothétique ». J'aurais pour ma part utilisé le terme homothético-translational pour faire encore un peu plus érudite.

Bref, quel aveu, aveu que le budget est une déclinaison quasi exacte du document qui nous est présenté ici, sans aucune prise en compte des éléments avancés par l'opposition dans son ensemble.

Dès lors, à quoi rime cet exercice si ce n'est respecter la loi qui vous l'impose.

Pour ma part, j'y vois le moyen d'alerter encore et toujours nos concitoyens sur la situation des finances de la ville.

C'est pourquoi, j'ai lu avec attention ce DOB. Je dois avouer que plus d'une fois j'ai cru devoir me pincer tant j'avais parfois l'impression de rêver.

Je sais que l'on peut faire dire aux chiffres à peu près tout et n'importe quoi, mais je pense qu'il y a quand même des limites au déni de réalité.

Quand j'ai lu pêle-mêle « de bons fondamentaux », « c'est supportable, car la situation financière de la ville est saine et prometteuse », j'ai franchement eu l'impression que l'auteur de ces lignes était en apesanteur. Pas sûr non plus que les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes soient d'accord avec ces affirmations. Bref, chapeau l'artiste à l'auteur de ce rapport. Bel exercice de propagande.

La situation financière de la ville est en lambeaux, mais je ne vais pas dire, redire, ce que j'ai dit ici lors de mes différentes prises de parole.

Je renverrai nos concitoyens à la lecture de mes précédentes interventions, à la lecture du rapport des experts en finances publiques de la Chambre Régionale des Comptes, à la lecture de l'article de Médiacités qui s'est justement penché sur la situation florissante de Wattrelos, sur sa gestion brillantissime, sur l'avenir prometteur de la ville, qui la verra très certainement devenir un jour la future Silicon Valley des Hauts de France.

Avec une dette de 56 millions d'€uros et un revenu médian par habitant de 10 000 €uros/an, nul doute que le chemin sera encore long, mais si comme en mathématiques on fixe la limite à l'infini, l'infini du temps alors oui c'est possible. Je vous avoue qu'en l'espèce je fais un peu comme l'auteur du rapport d'orientations budgétaires, je tords juste un peu la réalité...

Bref, si pour la dette, je vous renvoie à la Chambre Régionale des Comptes, je me dois de soulever 3 points qui m'apparaissent plus que problématiques et qui ont un peu de mal à passer.

Le premier est le service de la dette et des intérêts. Chaque année elle nous coûte près de 2 millions d'€uros en moyenne. Une perte depuis plus de 20 ans.

Depuis plus de 20 ans on retire 2 millions d'€uros de qualité de vie, de pouvoir vivre à des habitants dont le revenu médian s'élève à 10 000 €/an, pour le donner à des banques qui s'empressent de spéculer et de placer cet argent dans des paradis fiscaux.

Je rappelle que plusieurs banques avec lesquels vous avez contractualisé Monsieur le Maire ont des succursales dans les paradis fiscalistes.

Bref, on prend du pouvoir de vivre aux pauvres pour le distribuer sous forme de bonus aux banquiers, c'est quand même fort !

Le deuxième point qui m'apparaît important d'évoquer est l'atonie de l'investissement.

L'année dernière à cette même place j'évoquais la phrase d'Helmut SCHMIDT « Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain » vous m'aviez alors indiqué que cet adage ne pouvait s'appliquer ici pour différentes raisons assez obscures.

Or pas de chance, je relisais dernièrement l'article d'un prix Nobel d'économie qui évoquait au sujet des propos d'Helmut SCHMIDT, qu'ils ne pouvaient se démentir, et qu'ils pouvaient s'appliquer en tout lieu et en tout temps.

Où sont les investissements dans vos orientations budgétaires, destinés à assurer la prospérité de nos concitoyens ?

Il est vrai que c'est peut être un gage de stabilité politique puisqu'avec de tels investissements aucun risque de voir un bouleversement du corps électoral.

Enfin, je m'interroge sur le caractère parfaitement anti-démocratique du vote de ce budget.

Je m'explique, les fondements démocratiques ont été posés entre autre par la magna carta en 1215.

Le consentement à l'impôt y est posé comme un principe démocratique fondamental. La nouvelle dette d'aujourd'hui est de l'impôt différé. Vous faites donc reposer un impôt différé sur les générations futures.

Or par définition vous faites reposer sur ces futures générations un impôt sur lequel elles n'auront jamais eu à se prononcer.

Pour faire simple ce sont les nouvelles générations qui supporteront votre dette sans que jamais elles n'aient eu à les voter. On voit ici le paradoxe démocratique.

Voici les éléments que je souhaitais soumettre à la sagacité de nos concitoyens.

Mon propos n'appelle pas nécessairement une réponse de votre part, Monsieur le Maire, vous seriez encore capable de m'expliquer qu'à l'extérieur de cette assemblée c'est la canicule et qu'il fait 35 degrés.

J'en ai fini.

### **Monsieur le Maire**

Ca dépend où vous allez.

Je n'ai pas l'habitude de caricaturer. Je vais essayer de répondre aussi vite que possible à tout ce qui vient d'être dit. Vous avez, quand même, une constance dans les quatre interventions.

C'est quoi un débat d'orientations budgétaires ? A quoi ça sert ?

Tous les ans, chers collègues, nous votons, dans notre diversité, un budget. Nous votons donc le consentement à l'impôt parce que nous votons d'abord les taux des impositions. Je l'annonce, pour 2019, les taux des impositions seront les mêmes que ceux de 2018, donc pas de changement. Une fois qu'on a déterminé le taux des impositions nous avons le montant des recettes. Ces recettes étant soit de nature fiscale, soit liées aux ressources externes, pour une large part des dotations de l'Etat, et une fois qu'on a les recettes on détermine le montant des dépenses que l'on souhaite financer avec ces recettes.

Et c'est là que nous divergeons, les uns et les autres, sur le projet politique que nous pouvons porter. Nous avons le droit, et c'est légitime, d'avoir des choix différents en ce qui concerne les dépenses comme sur la politique fiscale, sur le fonctionnement, comme sur l'investissement.

Le débat d'orientations budgétaires est une disposition légale, qui a vocation à éclairer l'assemblée et, derrière l'assemblée l'opinion publique, sur les réflexions des différents groupes politiques sur la construction du budget de l'année qui va arriver.

Nous savons tous que le budget peut être voté avant le 15 avril. C'est une des particularités, l'Etat doit voter le sien pour le 31 décembre mais les collectivités peuvent voter le leur avant le 15 avril.

Et donc le débat d'orientations budgétaires qui doit se tenir dans les deux mois précédents, doit être l'occasion, bien sûr, pour la majorité de présenter quelles sont ses options, quelles sont les stratégies qu'elle veut mettre en œuvre à la fois pour la fiscalité, pour l'endettement, pour les dépenses parce que de toute façon la fiscalité détermine une partie des ressources et l'endettement détermine l'autre partie des ressources pour financer les investissements. Et ce que l'on attend de ce débat, Monsieur ACKERMANN, ce sont vos propositions aux uns et aux autres...

### **Madame DEBLOCK**

Ce n'est pas à nous à vous donner des propositions, Monsieur le Maire, c'est vous le patron du bateau.

### **Monsieur le Maire**

Justement, ça n'est pas facile mais c'est la réalité politique, c'est la réalité de la loi.

Le débat d'orientations budgétaires, puisque Monsieur ACKERMANN s'interroge sur son intérêt, sert à ce que chacun dise quelles sont les propositions qu'il présente.

En effet, la majorité présente un schéma. Vous avez tous réagi sur les propositions de la majorité et il n'y en a pas un qui a dit « nous on ferait ci, on ferait ça », ni en dépenses, ni en recettes. Je note déjà ce point.

Sur le reste, sur le fond, Monsieur DUEL, on ne va pas faire un débat de politique internationale, ce n'est pas le sujet. Non, les dotations aux collectivités locales ne baissent pas, je viens de l'évoquer. Non ce n'est pas la variable d'ajustement du budget national, ce n'est pas le débat ici. Le prélèvement sur les recettes qui sert à financer les dotations des collectivités locales ne varie pas, et a même légèrement augmenté, donc ce n'est pas là-dessus que se fait la variable de l'ajustement comme vous l'avez dit et ce point me permet aussi de répondre à Madame BLAIN.

Madame BLAIN vous auriez dû relire, je le dis gentiment, la phrase que j'ai mise en exergue, celle de Boileau qui disait que « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ». Ça ne vous a pas échappé. Mais je n'ai pas tout suivi dans votre démonstration ; en particulier vous auriez dû m'écouter tout à l'heure, peut-être avez-vous été inattentive mais peut-être n'ai-je pas été suffisamment clair, mais je le répète, je l'ai déjà dit l'année dernière et je le redis cette année : la décision du gouvernement de maintenir les dotations aux collectivités locales s'est faite, vous l'avez évoqué, en contrepartie certes d'une contractualisation qui contraint l'évolution des dépenses de fonctionnement.

J'ai redit tout à l'heure dans la présentation que cette norme était à 1,2 %. Qu'elle a d'ailleurs été pour l'ensemble des collectivités locales de 0,9 % en 2018. Vous voyez, en dessous de la norme prescrite ! Mais j'ai dit aussi l'année dernière au moment du vote du budget que nous n'étions pas sous cette contrainte là puisque précisément nous avons un budget qui est inférieur à 60 millions d'euros et que seules sont contraintes de contractualiser et donc de suivre cette norme de 1,2 % les collectivités locales qui ont un budget supérieur à 60 millions. Donc permettez-moi de vous faire cette correction.

La troisième chose : vous êtes les uns et les autres dans l'interrogation de la problématique de la dette. Arrêtons-nous-y un instant.

Cette ville est une ville ouvrière aux ressources faibles, même lorsqu'elle avait des entreprises florissantes. Elle fonctionnait, pour beaucoup, sur les taxes d'habitation et foncière sur une valeur locative des maisons modeste, donc une taxe d'habitation et une taxe foncière relativement modestes au regard des strates des villes équivalentes.

Wattrelos a porté politiquement, pendant des décennies, l'idée d'apporter des services publics nombreux à la population. Ces services publics, quand on est une ville pauvre, ils ont une contrepartie,

étaient des dépenses importantes : elles ont été couvertes progressivement sur la base de recettes qui ont toujours été très justes. Or, faisons à la synthèse des deux : quand vous avez des recettes qui sont estimées au plus juste (on n'allait pas les augmenter exagérément) et en même temps vous avez des dépenses importantes parce que vous voulez rendre des services, cela explique qu'historiquement dans cette ville il y ait un autofinancement qui est modeste, il est même très modeste !

Je me souviens, j'étais encore un jeune conseiller municipal, nous alignions à l'époque, dans les années 80 et même au début des années 90, des autofinancements nets négatifs année après année. Or l'autofinancement négatif implique deux choses, soit qu'on majore les ressources en recourant à l'emprunt, soit qu'on augmente les recettes, et notamment, les impôts. C'est ce qui s'est fait pendant pas mal d'années dans cette ville, il faut le dire en toute transparence. On priorisait les besoins et s'il y avait besoin de ressources on allait les chercher, soit en relevant la fiscalité, soit en relevant le montant de l'emprunt levé. C'est la donnée historique, j'allais dire, pluriannuelle à travers les décennies.

En 2000, lorsque je prends les responsabilités financières de cette ville, j'ai des ambitions avec l'équipe qui m'entoure à cette époque-là. Ces ambitions butent sur une réalité. La réalité, c'est que nous étions au taquet en ce qui concerne les annuités en capital sur le remboursement des emprunts. Il y a une règle fondamentale, que chacun fait semblant d'ignorer mais, qui s'applique (et Monsieur le Directeur Général des Services y est sensible parce que c'est la condition d'un budget sincère) : il faut que le virement à la section d'investissement provenant de la section de fonctionnement, les amortissements plus les ressources issues du FCTVA, soient au moins équivalents au montant de l'annuité en capital du remboursement des emprunts.

En 2000/2001 nous étions au taquet, je n'avais plus la possibilité, nous n'avions plus la possibilité de financer quel qu'emprunt que ce soit pour mettre en œuvre quelques politiques supplémentaires ou quelques équipements nouveaux. Pourquoi ? Parce que nous avions fait le choix, antérieurement, d'avoir une durée d'amortissement des emprunts qui était d'assez court terme. Nous avions par ailleurs des taux d'intérêt qui étaient assez élevés : 9, 10, 11, 12 %.

Si nous étions restés sur cette ligne-là, nous ne faisons rien dans les années 2000. Mais il y avait Beaulieu qui était criant et il y avait des écoles à reconstruire et il y avait d'autres besoins à satisfaire. La liste des investissements que nous avons accomplis dans les années 2000 est très longue. Et le choix stratégique financier que j'ai conduit avec mon équipe à l'époque, c'était de renégocier la masse de ces emprunts pour en augmenter le terme et, effectivement, nous sommes passés de 15 ans à 30 ans. Quand vous financez la reconstruction du plafond de l'église St Maclou, soit plus d'un million, dans ce cas-là, s'endetter pour 40 ans pour rembourser, ça me paraît logique vu la durée de vie de l'équipement. La durée d'emprunt est adossée à la durée d'amortissement de l'équipement pour essayer de faire simple. Quand ce sont des équipements perpétuels, pourquoi pas des durées longues ? A l'époque, les banquiers faisaient des emprunts de durées longues, vous trouviez aisément des prêts à 20, 25, 30 ans, voire 40. Lever des emprunts dans la durée c'était la condition sine qua non de pouvoir assurer les financements.

Devons-nous regretter ce que nous avons fait depuis 10/15 ans ? Quand je reprends la liste et notamment l'amélioration du quartier de Beaulieu je comprends que nous avons intérêt à nous mobiliser. Quand je vois cette école MICHELET qui a été complètement reconstruite, alors qu'elle était dans le préfabriqué depuis les années 50, je comprends que nous avons eu raison de nous mobiliser. Quand je vois ce qu'est le parc urbain aujourd'hui et quand je vois ses aménagements et l'intérêt de cet écrin vert pour la population, je comprends que nous avons eu intérêt à nous mobiliser.

Donc remettons les choses d'équerre si vous le voulez bien. La durée de vie d'un emprunt n'est jamais que la contrepartie de l'amortissement de l'équipement que vous financez et donc en l'occurrence précisément des équipements qui ont été importants. Amortir une école sur 20 ans ou sur 15 ans ça me paraît particulièrement légitime sur le plan financier et cela permet d'utiliser des marges de manœuvre de manière à pouvoir poursuivre des investissements.

Parce que la réalité fondamentale c'est quoi ? C'est que nous avons un autofinancement qui est étroit, et ce que je vous propose comme stratégie, ce que nous menons depuis des années, ce que vous avez vu publié sur le tableau tout à l'heure, précisément, que j'ai présenté, c'est comment reconstruire durablement un autofinancement qui assure une structuration solide de la base financière de cette ville. Voilà ! C'est fondamental et toute ambition en matière d'investissement qui s'appuierait sur une autre stratégie serait condamnée soit à l'augmentation des impôts, soit à relancer la spirale de la dette et réaugmenter la dette. Ca n'est pas possible ! Si vous voulez avoir des gros investissements dans les années qui viennent il y a un préalable fondamental, c'est renforcer l'autofinancement !

L'autofinancement, malgré tous les efforts que nous avons entrepris, malgré le resserrement sur les dépenses, malgré la stratégie du développement des recettes, je ne sais plus qui l'a évoqué mais quand même on ne va pas se plaindre de la dynamique de nos recettes. Parce que tout ce qu'on a fait ces dernières années sur l'accueil des nouvelles entreprises, sur les parcs d'activités, la modernisation des logements, la modernisation qualitative des logements je ne parle même pas de la quantité, la quantité viendra, tout cela consolide nos recettes. Regardez, indépendamment de la revalorisation des valeurs locatives, quand, depuis 10, 15 ans avons-nous connu une amélioration, une progression spontanée de nos recettes fiscales, quand ? Jamais !

Nous percevons, enfin, les dividendes de tout ce que nous avons essayé de faire, tout en ayant à amortir les chocs qui ont été lourds. J'ai rappelé les chiffres tout à l'heure, les baisses de 2,5 millions de dotations de l'Etat il faut les absorber, si vous ne les avez plus, il faut les trouver ailleurs. Contrairement à ce qui a été dit, nous ne sommes pas sous perfusion de l'Etat. Au contraire, aujourd'hui la force de cette ville, c'est la dynamique de ses ressources qui fait qu'on va amortir le choc de la Redoute, c'est précisément par nos ressources endogènes, par nos ressources de nous-mêmes, c'est par les ressources fiscales du logement et surtout de la création d'entreprises.

Parce que les 70 hectares de parcs d'activités ça se traduit, aussi, par du retour sur investissement. La requalification des friches : quand on porte la Lainière, quand on porte le Peignage et qu'on a des bâtiments vieillissants au St Liévin et qui ne servent à rien, vous avez une charge, vous n'avez pas de ressource et quand vous les démolissez ça a un certain coût mais, après, quand vous reconstruisez sur ces sites-là ce sont des recettes. Si vous voulez demain avoir une ambition pour cette ville comme moi je l'ai, en tout cas avec l'équipe qui m'entoure, et bien il nous faut un préalable, il nous faut renforcer cet autofinancement.

Le mandat qui est en train d'aborder sa dernière année l'aura, particulièrement prouvé, il fallait faire des efforts sur les dépenses, je salue ceux qui ont été faits par la Direction Générale des Services. Je dis aussi qu'il y a des limites à ne pas aller au-delà du raisonnable. Donc aujourd'hui la priorité c'est de consolider cet autofinancement. Il est positif, l'épargne brute multipliée par 2 sur 5 ans, c'est pas mal ! Toute autre perspective eût été déraisonnable parce qu'elle n'aurait pas été adaptée à la réalité des choses. Tout cela sans augmenter les impôts et en réduisant la dette tout en finançant les investissements et bien c'est la quadrature du cercle. Excusez-moi, Mesdames, Messieurs, mes Chers Collègues, mais je trouve qu'elle est assez satisfaisante.

Ma volonté, la volonté de la municipalité c'est que la ville a les moyens demain de financer des nouveaux équipements et qu'elle a les moyens de financer les services qui correspondent aux besoins de la population dans tous les domaines, dans les tranches de vie, de l'école jusqu'aux personnes qui sont dans le besoin, jusqu'aux clubs sportifs, jusqu'aux associations culturelles, jusqu'aux aînés avec les foyers logements.

Toute cette étendue des services, pour les financer, il faut avoir des ressources et pour avoir les ressources il faut aller les chercher, il faut être attractif, il faut développer de nouvelles infrastructures routières, il faut maintenir des services publics, vaille que vaille, il faut pouvoir rendre ce service à une population qui vient ici et lui expliquer aussi qu'elle disposera ici d'un environnement, aussi bon que possible, et qu'elle, en tout cas on s'efforce de le donner à penser, vivra ici mieux qu'ailleurs.

Voilà, c'est la condition pour avoir des recettes demain. Ces recettes sont au bout de la rue, si je puis dire, je ne veux pas plagier quelqu'un d'autre, mais 2022, 2023, 2024, elles sont devant nous. Tous les gros accidents nous les avons absorbés, tous les gros accidents sont derrière nous, il peut toujours en avoir d'autres, soyons francs, le propre d'un accident c'est que ça ne prévient pas !

Nous, nous travaillons sur une consolidation de fond, encore une fois, et sur cette pantomime de la dette, ça commence à me plaire ! Quand on prend les chiffres d'il y a 20 ans et quand on prend ceux d'aujourd'hui, bien sûr, la valeur absolue du stock augmente, bien sûr, mais les recettes de la ville elles ont sérieusement augmenté aussi. Ce qui est intéressant c'est quand on compare le stock de dettes au regard de l'évolution des recettes. Il y a 10 ans on était à 111 % de stock de dettes par rapport aux recettes réelles, aujourd'hui on est à 106 %, 5 points de gagnés, ça veut dire que les recettes ont augmenté plus vite que la dette n'a diminué et, donc, il y a un allègement relatif de la charge de la dette au regard des recettes, donc la contrainte est moins forte.

Sur cette histoire de rapport de la Chambre Régionale des Comptes, franchement je l'ai dit ici, je le maintiens et je le répète, on a passé du temps sur ce rapport-là : je souhaite à tous les maires d'avoir un rapport aussi peu dense, qui ne comporte aucune injonction, qui ne comporte aucune observation, ne comporte aucune remarque et avec des conseillers qui me disent : « Monsieur le Maire, la stratégie que vous suivez est la seule possible, c'est la meilleure et c'est celle-là qu'il faut tenir ». Voilà ! Moi je n'en connais pas d'autre. J'aurais aimé que vous me disiez ce que vous voulez faire pour réduire la dette, d'accord ! Mais combien ? Quand ? Comment ? Combien d'impôts est-ce qu'on relève en plus ? Quelle dépense est-ce qu'on supprime ? Parce que moi je ne connais pas d'autres solutions ! Si vous voulez qu'on fasse plus d'investissements, qu'on fasse des investissements supplémentaires, d'accord ! Lesquels ? Combien ? Avec quels financements ? Avec quel pourcentage d'impôt supplémentaire ? Et quel pourcentage d'augmentation de la dette ?

Généralement, d'ailleurs, je trouve dans ce débat quelque chose d'assez sympathique, c'est que ceux qui me reprochent de ne pas faire assez d'investissements, sont également ceux qui nous reprocheraient presque d'avoir trop de dettes ! Donc s'il faut faire plus d'investissements ça veut dire une dette supplémentaire, et donc, ça contrecarre l'idée même que nous puissions avoir une dette excessive.

Voilà, ce que je voulais ajouter Monsieur ACKERMANN, ce débat est-ce qu'il a lieu d'être ? Oui si on joue le jeu, oui si on dit ce que l'on veut faire, oui quelle stratégie on veut suivre ! J'ai compris qu'un certain nombre d'éléments de notre stratégie pouvait recueillir des assentiments sur certains bancs de cette assemblée, au-delà de la majorité, j'espère !

Moi je dis, je tiens un langage de vérité, je suis banquier de métier, je ne connais qu'une seule chose, la vérité des chiffres. La vérité des chiffres, elle doit aussi être adaptée à une réalité.

Un banquier qui ferait des prêts sans regarder la réalité du marché d'une entreprise, de sa capacité à se développer, de sa zone de chalandise, de ce que peut être la qualité de ses clients, raterait son métier ! Si vous voulez accompagner une entreprise en développement, est-ce qu'elle a un bon produit ? Traduisez, est-ce que la ville est agréable à vivre ? Est-ce qu'on pourra avoir des réparations sur le produit qu'on achète assez facilement ? Traduisez, y-a-t-il des services publics compétents pour vous épauler tout au long de l'année ? Qu'est-ce qui fait qu'on viendra acheter ce produit plutôt qu'un autre ? Traduisez, qu'est-ce qui fera qu'on viendra vivre dans notre ville plutôt que dans une autre ? Qu'est-ce qui fait qu'on achètera finalement ce produit ? Peut-être le fait que la fiscalité à acquitter est moins importante qu'ailleurs ? Peut-être que les services qui seront rendus seront meilleurs qu'ailleurs ? Peut-être que pour le même prix on aura un service de meilleure qualité ? C'est tout cela, c'est un peu notre démarche me semble-t-il.

Voilà ce que je voulais essayer un peu de répondre à tout cela. Je pense que ce débat peut être utile. Encore une fois, vous dites « on n'écoute pas l'opposition ! ». Si, je l'écoute, encore faut-il qu'elle fasse des propositions !

Quand il y a des éléments de débat, j'explique. Vous m'accorderez que je m'efforce d'être aussi pédagogue que possible.

J'essayais justement de mettre en perspective et de donner la réalité des chiffres. Quand on reprend l'article dit de Médiacités, que ce monsieur me transmet des questions, avec des erreurs, que je lui fournis des réponses précises avec des chiffres précis, qu'il ne tient aucun compte de mes réponses et qu'il republie ses questions avec les mêmes erreurs sans voir l'évolution réelle des chiffres, je préfère ne pas y répondre, c'est tout, ça ne sert à rien.

Ma responsabilité n'est pas devant les médias, pas devant ce média que je ne connais pas d'ailleurs, elle est devant vous, devant les Conseillers Municipaux de cette ville, devant l'opinion publique, devant les citoyens watrelosiens. Et je le dis et le répète, la stratégie financière que cette majorité propose est une stratégie qui permet un budget sérieux et volontariste et qui s'intègre dans une stratégie assainie et de consolidation de la situation financière de la ville et je le prouve, chiffres sur table !

Je pense qu'on peut prendre acte du fait que ce débat d'orientations budgétaires s'est tenu. Pour le principe, vous le savez, cela ne vaut pas approbation. Monsieur ACKERMANN, votre langue a fourché tout à l'heure, vous n'approuvez pas le budget, vous approuvez la tenue du débat d'orientations budgétaires donc vous le savez.

Donc je dois vous consulter pour admettre que ce débat d'orientations budgétaires s'est tenu, je suppose que tout le monde en est d'accord ?

**Madame BLAIN**

J'ai vu que vous attendiez les décisions officielles ...

**Monsieur le Maire**

Ah oui c'est vrai je n'ai pas répondu ! Mes excuses.

Sur la taxe foncière c'est ça ?

**Madame BLAIN**

Non, vous attendez les décisions officielles du Département et de la Région concernant l'aide pour la salle de spectacle.

**Monsieur le Maire**

Prenons les choses dans l'ordre.

Premier élément, la question que vous avez évoquée tout à l'heure sur le transfert de la taxe foncière aux communes, c'est une idée qui a été inscrite dans le débat du Préfet Dominique BUR et du sénateur Alain RICHARD, qui ont rendu un rapport sur l'évolution de la fiscalité locale au gouvernement, vous le savez. C'est une idée phare qui semble, assez largement partagée, par les collectivités, l'idée étant de spécialiser la Commune sur l'imposition locale, le Département sur la CSG, plutôt tout ce qui a nature à un prélèvement social, et la Région sur la TVA. Je pense que la Région a dû vous en parler.

Donc cette idée est dans l'air mais elle nécessite pour cela un projet de loi sur la fiscalité locale, qui n'est à ce jour pas déposé, et qui, d'ailleurs, n'est pas encore structuré puisque ça fait partie des 4 grands thèmes du grand débat national qui remonteront au niveau du gouvernement. Il y aura peut être des préconisations sur l'évolution de la fiscalité ; donc je pense que cette évolution de la fiscalité locale sera vraisemblablement, dans le meilleur des cas, dans la loi de Finances pour 2020 et donc plutôt second semestre que premier semestre. Si les choses n'ont pas changé c'est une des quatre pierres du grand débat national, la fiscalité locale.

Deuxième sujet, le financement de la salle de spectacle. Il ne vous a pas échappé que venu ici à mes vœux le Président de Région a acté le fait d'accorder 1 million d'euros, il l'a annoncé ici ...



**Madame BLAIN**

Ce n'est pas le Président de Région, c'est Monsieur DARMANIN. Ah oui aux vœux de l'année passée...

**Monsieur le Maire**

Il y a eu une succession. Il y a eu le Président de la MEL, le Président de la Région, le Président du Conseil Départemental et il y eu le Ministre de l'Action et des Comptes Publics. D'ailleurs c'est lui qui a été le moins généreux, visiblement, après il y a des parties cachées de l'iceberg c'est différent.

Donc revenons un peu en arrière, quand est venu le Président de la MEL, c'était en 2016, Damien CASTELAIN a annoncé l'engagement de la MEL dans le cadre du fonds de concours sur la salle de spectacle. Il l'a validé d'ailleurs, c'était l'objet d'une délibération en décembre.

Parce que le problème, vous l'ignorez peut être, à la Région on a dû vous le préciser aussi, une Collectivité ne peut accorder une subvention que sur un dossier qui a une certaine forme technique, ça s'appelle un APD, un Avant Projet Détaillé.

Donc cet Avant Projet Détaillé, il a été transmis aux trois collectivités, la plus rapide sur la gâchette c'était la MEL qui a voté effectivement sa subvention au Conseil de décembre.

Le Département a ouvert son appel à projet entre février et avril mais logiquement ça devrait faire l'objet d'une décision puisque le Département, le Président en Janvier 2017 avait confirmé son engagement d'un million et le Président de la Région, je reviens à celui que j'ai cité, Xavier Bertrand, non seulement était venu l'annoncer ici mais dans les semaines qui ont suivi m'avait confirmé par écrit cet engagement. Donc j'ai la lettre du Président qui confirme cet engagement à hauteur d'un million, qui n'est pas une décision du Conseil Régional en tant que tel, puisque pour que le Conseil Régional délibère et valide cette décision il faut qu'il y ait cet Avant Projet Détaillé. La Région l'a à sa disposition depuis maintenant quelques jours, d'ailleurs, puisque je l'ai signé la semaine dernière pour être très précis.

Ceci fait que ça tombe bien puisque comme cette salle de spectacle est quand même une construction qui va s'étaler entre l'été 2019 et août 2021, donc sur le plan du financement, c'est parfaitement adapté à nos capacités financières et en même aux déblocages des dites subventions des collectivités territoriales partenaires, ça a été acté avec elles, d'ailleurs.

Mais vous êtes d'accord pour admettre qu'on a eu un débat d'orientations budgétaires ?

**Madame BLAIN**

Oui et je voulais remercier les services techniques pour les sableuses sur place à 22 heures, voilà !

**Monsieur le Maire**

Vous voyez qu'il faut savoir maintenir les services publics ! Et vous voyez aussi l'utilité de renforcer et d'améliorer le matériel roulant parce que pour que le matériel roule il faut qu'il soit en état de rouler !

Bien, Monsieur ACKERMANN vous avez pris acte, Madame BLAIN aussi, Madame DEBLOCK vous avez pris acte du débat ?

**Madame DEBLOCK**

Oui, oui ça a eu lieu.

**Monsieur le Maire**

Monsieur DUEL aussi ?

Donc je prends acte de l'unanimité.

Rapport n° 4 – Débat d’Orientations Budgétaires

POUR : 43 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

\*\*\*\*\*

Je vous rappelle que vous pouvez consulter le registre synthétisant les décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 20 h 25

<b>BAERT Dominique Maire</b>	
<b>GADAUT Henri</b>	
<b>RINGOTTE Marie - Christine</b>	
<b>DUQUESNOIS Anne</b>	
<b>KHITER Kamel</b>	
<b>RICCI Christophe</b>	
<b>DE SMEDT Myriam</b>	
<b>CUCHERE Danielle</b>	
<b>PRPIC Georges</b>	
<b>LEFEVRE Daniel</b>	
<b>COQUELLE Michèle</b>	
<b>KERAUDY Juliette</b>	
<b>VANDOORNE Jean</b>	
<b>BEDART Robert</b>	
<b>LEBLANC Martine</b>	

<b>CALONNE Henri</b>	
<b>SUEUR Laurence</b>	
<b>CHANTRIE Annie</b>	
<b>CROIGNY Denis</b>	
<b>LEMAY Guy-Noël</b>	
<b>WETE-MATOUBA Brice</b>	
<b>MONRABAL Karl</b>	
<b>MILOUDI Nora</b>	
<b>DJAFER-CHERIF Lina</b>	
<b>REIFFERS Zohra</b>	
<b>ZAIDI Sylvie</b>	
<b>BONTE Palma</b>	
<b>OSSON Catherine</b>	
<b>DEBAETS Michel</b>	
<b>DELFOSSÉ Jacques</b>	
<b>MEKKI Tarik, Secrétaire de séance</b>	

<b>LECLUSE Eugénie</b>	
<b>ROUSSEAU Patrick</b>	
<b>LESTIENNE Myriam</b>	
<b>ACKERMANN Roger</b>	
<b>BLAIN Marie-Chantal</b>	
<b>VANGERMEERSCH Yolande</b>	
<b>VERHELLE Virginie</b>	
<b>ACQUART Danielle</b>	
<b>DE KETEL Bernard</b>	
<b>DEBLOCK Sandrine</b>	
<b>PULEO Domenico</b>	
<b>DUEL Thierry</b>	